

■ PAYS LUNELLOIS

Villetelle L'établissement public de bassin du Vidourle a 30 ans

L'occasion pour les élus de se retrouver et de constater le chemin parcouru.

Le Moulin de carrière était un emplacement tout désigné en ce 14 mai pour fêter les 30 ans de l'Établissement public territorial de bassin du Vidourle.

Ainsi rebaptisé en 2007, l'ancien syndicat mixte regroupe des compétences à la fois héraultaises et gardoises. Ses missions : protéger contre les inondations et gérer les milieux aquatiques. Élus des deux départements se sont donc retrouvés sur les berges du fleuve capricieux pour fêter ces 30 ans d'engagement commun pour tenter de le dompter et de le canaliser. Outre Claude Barral, président de l'EPTB, Jean-Charles Amar, directeur général des services, de nombreux élus étaient présents. Beaucoup d'émotion entourait Pilar Chaleyssin, maire d'Aubais, qui avait tenu à être présente malgré le décès de



■ Les élus autour de Claude Barral, président de l'EPTB.

son mari quelques jours plus tôt.

Bientôt une passe à poissons

Sur les murs du Moulin de Carrière, les plaques correspondant aux crues et notamment celle de 2002, la plus haute, montrent combien il était nécessaire d'agir pour limiter les risques d'inondation.

Serge Rouvière, directeur des services techniques de l'EPTB, a rappelé qu'il était indispensable « de cultiver la culture du risque pour nos enfants ». Depuis 2002, de nombreuses digues ont été construites ou reconstruites sur les communes à risque. Mais les aménagements servent aussi à protéger des espèces de poisson venant de la mer et ayant besoin de

remonter le cours du fleuve pour se reproduire.

Ainsi, une passe à poisson va être aménagée, une sorte de couloir leur permettant de remonter par seuil sur une succession de bassins. Le coût de 850 000 € sera financé à 80 % par l'Agence de l'eau.

Jean-Pierre Navas, maire de Villetelle, a rappelé « l'épopée qu'avait été la reconstruction du seuil sous l'ère Gérard Saumade puis la volonté politique de créer l'EPTB qui a contribué à préserver les biens. » Il s'est également dit « convaincu que les projets engagés seront menés à terme, notamment les digues de second rang. »

Les élus se sont ensuite retrouvés au foyer d'Aubais où une exposition retrace les grandes lignes de ces 30 années d'aménagement du Vidourle.

► Correspondant Midi Libre : 06 87 37 39 81